

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 9  
Absents : 2

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 20 avril à dix-huit heures trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mr le Premier Adjoint, Benoit MILHET.

Date convocation :  
Le 13 avril 2023

N°2023\_D19 : Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2022.

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc

**Absents donnant procuration :**

CABROL Jacqueline donne procuration à RAYSEGUIER Christian

CATALA Gérard, a été nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal examine les Comptes 2022 du Budget Communal.

Mr MILHET Benoit, Maire adjoint de la Commune, ne participe pas au vote.

Après délibération,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et compte de gestion du Budget Communal 2022 qui se trouve en annexe.

Fait à Boissezon le 20 avril 2023,

Le Maire adjoint,  
Benoit MILHET

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 21 avril 2023. Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.